SEMAINE DE LA METEOROLOGIE

'La météorologie dans le système aéronautique de demain'

Antananarivo, (Madagascar), 16-20 juin 2014



Formation Qualifiante du Personnel Met

(par ILBOUDO Goama)

RAPPELS

- Formation qualifiante du Personnel MET régie par la Décision N°2008/51117/ASECNA/DEXD du 21 avril 2008
- Structuration des formations qualifiantes :
 - Insertion professionnelle (nouveaux recrutés) (12 semaines)
 - Module 1 en centre (2 semaines)
 - Module 2 à l'EAMAC (4 semaines)
 - Module 3 en centre (12 semaines)
- Test de qualification au poste de travail (30 semaines après le recrutement)
- Validité des qualifications : Limitée à cinq (5) ans

FAIBLESSES ET DIFFICULTES DE MISE EN OEUVRE

- Forte dépendance de l'EAMAC
- Capacité limitée de l'EAMAC
- Rythme des stages très faible (contraintes budgétaires)
- Nombre de sessions des stages qualifiants très limité
- Lenteur dans la réalisation des tests de qualification
- Le processus actuel ne prend pas en compte certains de l'évaluation des compétences recommandés par l'OMM

REVISION DES TEXTES DE FORMATION QUALIFIANTE

Motivations:

- S'assurer de la prise en compte des exigences et recommandations de l'OMM en matière de compétences du personnel de météorologie aéronautique;
- S'assurer de la prise en compte des recommandations de l'OMM relatives à l'évaluation de ces compétences MET;
- Optimiser le temps mis par un agent avant d'obtenir sa qualification;
- Rendre plus souple le processus de la formation qualifiante.

TEXTES REVISES

 TC.10-2.2.3-FQM-01-A Formation Qualifiante du Personnel de Météorologie Aéronautique dans les Etats Membres de l'ASECNA

■ TC.10-2.2.3-SMO-01-A Formation Qualifiante du Personnel Observateur Met de l'ASECNA

ORGANISATION DE LA FORMATION

Ingénieurs MTO et TSM nouvellement recrutés

En deux (2) modules :

- Module d'Intégration professionnelle (MIP)
 - **Durée** : Trois mois (3), renouvelable une fois pour une durée d'un mois.
 - Objectifs: se familiariser avec l'environnement professionnel, l'organisation du travail et les contraintes de l'exploitation, acquérir des connaissances sur les procédures de travail, des savoir-faire, des savoir- être, connaitre ses interfaces.
- Module de Stage Pratique en centre (MSP)
 - **Durée** : Trois (3) mois
 - **Objectifs**: appliquer les connaissances et procédure de travail en situation réelle et gérer les situations météorologiques relevant de sa responsabilité.
 - Mise en œuvre : Dans un centre de météorologie aéronautique. Le stagiaire travaille en double avec un agent déjà qualifié au même poste de travail et sous la supervision d'un instructeur Met.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Ingénieurs MTO et TSM exerçant sans qualification

En un Module : Formation alternée de deux (2) mois en centre

- Objectifs: Rafraîchir et mettre à niveau les connaissances des stagiaires sur les changements majeurs intervenus dans l'exploitation météorologique.
- Contenu: comprendra les changements affectant la gestion du poste de travail de prévision/protection et/ou de VMA y compris les compétences dites critiques pour le poste.
- **Fin du stage** : rapport de fin de stage /rapports des évaluations établis et transmis à la Direction de l'Exploitation Technique dans les délais prescrits.

VALIDITE DES QUALIFICATIONS

Validité des qualifications

Les qualifications sont valables à compter de **la date de réussite** du candidat aux tests de qualification au poste de travail opérationnel.

Cas de cessation de validité d'une qualification

- La qualification Prévisionniste en météorologie aéronautique et/ou Veilleur Météorologique d'Aérodrome cesse d'être valide dans l'un ou l'autre des cas suivants :
- Cessation d'exercer pendant au moins six (6) mois ;
- Le titulaire d'une qualification ne répond plus aux critères de compétences requises suite à un contrôle de compétences.

RENOUVELLEMENT & MAINTIEN DES QUALIFICATIONS

Renouvellement de la Qualification

- En cas de cessation de validité d'une ou des qualifications, le titulaire doit les renouveler afin de pouvoir continuer à exercer à son de poste de travail.
- Le renouvellement de la qualification d'un titulaire s'effectue par une formation alternée de deux (2) mois en centre

Maintien de qualification

Le maintien de qualification s'adresse aux agents qui auraient momentanément cessé d'exercer pendant une période de plus d'un (1) mois mais inférieure à six (6) mois. Le maintien de qualification est assuré par :

- Un stage de rafraîchissement qui consiste au suivi de l'agent au poste par un Instructeur Met durant les cinq (5) premières vacations de services de quarts successifs.
- L'auto-formation.

STAGES OBLIGATOIRES LIES AUX QUALIFICATIONS

- Après trois (3) années d'exercice continu au poste :
 - un stage obligatoire en 'Prévision /Protection météorologique aéronautique" pour les prévisionnistes;
 - un stage obligatoire en VMA pour les veilleurs MET d'aérodrome.

Mode de formation : en ligne et/ou en présentiel en centre, ou dans une école

 Un autre stage de perfectionnement ou de mise à niveau sur site d'intérêt pour l'exploitation MET une fois par an

CONTRÔLE DE COMPETENCES

Contrôle local de compétences niveau 1

Ce type de contrôle est assuré par l'encadrement local à partir du suivi et du contrôle au quotidien du travail effectué par l'agent à son poste de travail.

Le Contrôle de compétences niveau 2

Ce type de contrôle est planifié et opéré par la Direction de l'Exploitation Technique en coordination avec l'encadrement local.

 Les résultats de ces contrôles sont versés dans la planification des formations de mise à niveau, de maintien de qualification et de perfectionnement.

DISPOSITIONS TRANSITOIRES

S'appliquent aux :

- prévisionnistes titulaires de certificats de qualification à durée limitée arrivant à expiration;
- Veilleurs météorologiques d'aérodrome titulaires de certificats de qualification à durée limitée arrivant à expiration.

Mise en œuvre : renouvellement de qualification par des formations alternées d'une durée de deux (2) mois en centre.

QUALIFICATION DU PERSONNEL OBSERVATEUR

Régie par les Textes relatifs à la Formation du Personnel Observateur Met dans les Etats Membres de l'ASECNA (Réf. TC.10-2.2-FQO-01-A)

Structuration de la formation : Selon le même canevas que pour les prévisionnistes et les veilleurs Met d'Aérodrome

SUITE A DONNER

- a) Les Chargés des Services MET de s'assurer que les textes relatifs à la formation qualifiante du personnel météorologiques sont compris des acteurs concernés et appliqués
- b) Intégrer dans les prévisions budgétaires de l'année n+1, les activités de formation sur site prescrites par les textes de formation qualifiante.

FORMATION QUALIFIANTE DU PERSONNEL Met

Comments

Questions?

Contributions